

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

FÊTE DE LA JEUNESSE 2025

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Avant le lundi 23 juin 2025 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

<u>A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service des services – 83520 Roquebrune-sur-Argens</u>

Ou par mail: maisondesservices@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou fgachet@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements: 04.98.23.40.43

1. OBJET

LA MUNICIPALITÉ ORGANISE COMME CHAQUE ANNÉE DES FESTIVITÉS ET ANIMATIONS À L'ATTENTION DES JEUNES ROQUEBRUNOIS DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA JEUNESSE 2025 SISE COMPLEXE CALANDRI À LA BOUVERIE VENDREDI 4 JUILLET 2025 ET SOUHAITE Y INSTALLER DES STANDS MOBILES DE VENTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES

2. LOCALISATION



COMPLEXE CALANDRI - BOUVERIE

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITÈRES DE VALIDITÉ DES DOSSIERS

LA MUNICIPALITÉ ORGANISE COMME CHAQUE ANNÉE DES FESTIVITÉS ET ANIMATIONS À L'ATTENTION DES JEUNES ROQUEBRUNOIS DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA JEUNESSE 2025 SISE COMPLEXE CALANDRI À LA BOUVERIE VENDREDI 4 JUILLET 2025 ET SOUHAITE Y INSTALLER DES STANDS MOBILES DE VENTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES

<u>Dates et horaires</u>: VENDREDI 4 JUILLET 2025 – BOUVERIE – ESPACE CALANDRI de 18 heures 30 à

1 heures du matin : 5 stands mobiles de vente de denrées alimentaires maximum incluant 3 stands vendant des mets salés et boissons et 2 stands

vendant des mets sucrés

Les dossiers seront validés par la « maison des services », gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt.

Redevance d'occupation du domaine public : 31 euros par stand (25 euros + 6 de frais de gestion – tarifs fixés par Décision Municipale)

4. PIECES À JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Le formulaire d'inscription à la manifestation
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. CRITÈRE DE SÉLECTION

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

* Qualité des prestations proposées

| 6. ENGAGEMEN | TS DU DEMANDEUR | |
|--------------|-----------------|------------------------------------------------------------------|
| • • • | | ifie exacts les renseignements les prescriptions décrites ci- |
| Α | , le | |
| | | Signature du demandeur |